

ECOLE 24

BULLETIN n°3 - 3ème trimestre 2012 août SNUipp-FSU 24

C'est la rentrée !

Dispensé de timbrage MARSAC / Isle

EDITO

Pour certains, nouveaux retraités, dont notre camarade et, désormais, ancien secrétaire départemental Jean-Luc Marchive, elle ouvre une grande période de calme.



Déposé le 30 août 2012

Elle ouvre également, une année dont nous attendons tous qu'elle tourne résolument le dos à la politique qui a été menée ces dernières années. Dans un contexte difficile, quelques premières mesures peuvent nous le laisser espérer : création dans l'urgence de 1000 postes de PE, ouverture de discussions avec les syndicats pour l'élaboration de la future loi d'orientation et de programmation pour l'école, discussions aussi sur la refonte de la formation des maîtres, augmentation significative du nombre de places au concours.

Mais c'est, tout de même, sur la base, pour ne pas dire les ruines, laissée par le précédent gouvernement que nous allons rentrer. Dans notre département, cela veut dire 35 postes supprimés au lieu des 42 prévus ce qui engendrera de nouveau des classes plus chargées, des remplacements toujours plus difficilement assurés et à nouveau moins d'aide spécialisée pour les enfants les plus fragiles avec un maître spécialisé pour plusieurs milliers d'élèves et des postes de psychologues scolaires restant vacants... Nous pouvons donc nous attendre à des conditions de travail encore dégradées dans nos classes.

Il est indispensable que notre ministre et toute sa hiérarchie en tiennent compte, que la pression exercée sur les enseignants retombe, que les injonctions dénuées de sens et d'intérêt cessent, en attendant que des changements en profondeur rendent à l'école les moyens de ses missions.

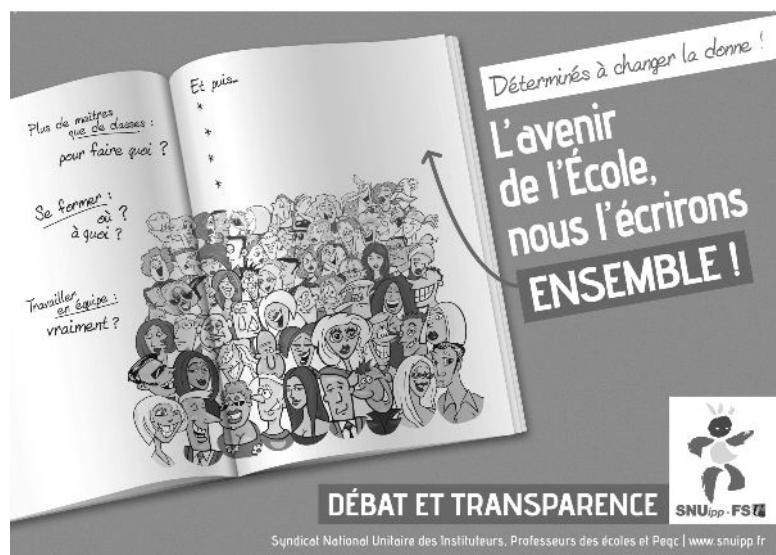
La reconquête d'une école ambitieuse et tournée vers la réussite de tous les élèves ne se fera pas en un jour. Pour le SNUipp-FSU, elle ne se fera non plus sans l'adhésion des enseignants et sans la nécessaire considération à laquelle ils ont droit. Les réformes doivent être menées dans l'intérêt des enfants certes, mais pas au détriment des enseignants, ce qui passe forcément par la concertation sur les réformes et la revalorisation des salaires toujours parmi les plus faibles de l'OCDE...

C'est par la force collective d'un syndicalisme renforcé que nous obtiendrons les améliorations nécessaires pour une école plus juste et de meilleures conditions de travail.

Alors, dès cette rentrée, rejoignez le SNUipp-FSU !

Vanda Bonnamy et Vincent Perducat
Co-secrétaires départementaux

SOMMAIRE	
Page 1 - Edito	Page 3 - Pourquoi se syndiquer, consignes
Page 2 - Actualités de rentrée	Page 4 - Et vous le 24 novembre, vous faites quoi ?
Encart spécial à afficher : Nouveau secrétariat, bulletin de syndicalisation	



Actualités

Postes fractionnés, maîtres E, baisse des salaires dès septembre ! Scandaleux !

En effet, les collègues travaillant sur les postes fractionnés vont voir leurs indemnités diminuer voire disparaître cette année, entraînant une baisse conséquente de leur salaire et cela sans que l'administration prenne le soin de le leur annoncer !

Lors du Comité technique académique de juin, l'administration a annoncé que les départements versant l'ISSR (indemnité de sujétion spéciale de remplacement) aux collègues en postes fractionnés, étaient dans l'illégalité et qu'ils devaient cesser cela dès septembre !

Les collègues vont donc recevoir, à la place et dès cette rentrée, les frais de déplacement qui ne seront versés qu'à deux conditions :

- lorsqu'ils quittent leur commune de rattachement ou leur commune de résidence
- lorsque le réseau de transport de la communauté de commune de l'un de ces deux lieux ne couvre pas la commune de l'école concernée !

De plus la saisie de ces demande de remboursement de frais de déplacement se fait par le biais de l'application DT-ULYSSE (qui reste toujours aussi obscure d'utilisation).

L'administration change donc les règles en cours de jeu car de nombreux collègues auraient sans doute modifiés leur mouvement s'ils avaient eu cette information avant. C'est une méthode inqualifiable surtout dans cette période financièrement difficile pour beaucoup voir pour tous.

Vanda Bonnamy

PES : ENCORE UNE ANNEE COMPLIQUEE

L'entrée dans le métier des PES sera, cette année encore, très difficile. L'héritage de Sarkozy, Fillon et Chatel et la « réforme » de la mastérisation produiront une fois de plus leurs effets néfastes pour cette année scolaire avec une formation et un accompagnement à minima. Le ministre Peillon a annoncé des aménagements (accueil avant la rentrée sur cinq jours pour les volontaires, accueil en binôme avec un tuteur les deux premiers mois, stages filés durant l'année), mais cela reste insuffisant.

Dans les discussions qui s'annoncent sur la refondation de l'école, le SNUipp-FSU demandera le retour à une formation de qualité pour tous et un accompagnement par des personnels qualifiés, pour bâtir une école ambitieuse.

Le SNUipp-FSU met à la disposition des jeunes enseignants des outils pour comprendre l'école et découvrir le métier (<http://neo.snuipp.fr/>).

En Dordogne, 27 PES intègrent le département. Le SNUipp-FSU 24 les a déjà rencontrés lors de la journée d'accueil le 9 juillet. Ces rencontres se poursuivront dans les semaines suivant la rentrée.

Sophie Chabrilangeas
Secrétaire adjoint

en bref...

Aide perso ! STOP

Le SNUipp-FSU insiste auprès de Vincent Peillon pour la suppression de l'aide personnalisée et pour un retour à la prise en charge de la difficulté scolaire au sein de la classe et par les enseignants spécialisés.

Réunions d'information syndicale

sur le temps de travail

Le SNUipp-FSU demande au gouvernement de rétablir nos droits syndicaux en nous permettant de nous réunir sur le temps de présence devant élèves.

Le LPC : NON !

Le SNUipp-FSU est à nouveau intervenu auprès du ministère pour qu'il respecte ses engagements en supprimant le LPC.

EVS : Arrêtons les mensonges

Contrairement à ses promesses, le ministère n'a pas respecté la reconduction de tous les emplois EVS. Le SNUipp-FSU réclame toujours la création d'emploi statutaires.

Plus d'informations sur notre site internet



<http://snu24.snuipp.fr>

Le SNUipp ne peut vivre sans ses cotisations d'adhérents.



Pour que les salariés que nous sommes, aient des moyens d'information, de défense, indépendants de tout pouvoir, de tout parti politique : se syndiquer, c'est verser une cotisation, calculée de façon la plus équitable possible (proportionnelle au salaire). Le changement de gouvernement ne change rien au fonctionnement du SNUipp, ce sont les syndiqués et eux seuls qui élaborent la "politique" du syndicat avec le souci d'intégrer au maximum les idées de tous.

Le SNUipp est le premier syndicat de la profession (majoritaire dans 83 départements), il est aussi le premier syndicat du département. Avec le SNES, le SNEP, le SNUEP et le SNESUP, tous regroupés au sein de la FSU, il est très majoritaire parmi les enseignants.

Les combats menés par le SNUipp nécessitent d'être groupés et forts.

La période actuelle montre à quel point nous devons nous serrer les coudes, combien nous avons à convaincre au-delà de nos rangs (parents, amis, politiques...) combien il nous faut faire partager nos ambitions.

Notre destin se jouera sur notre capacité collective à porter et à imposer nos revendications. Faisons entendre fortement notre parole, quel que soit le gouvernement, ne laissons pas d'autres parler à notre place.

Rappelons, pour finir, que 66 % du montant de la cotisation sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu. C'est loin d'être l'argument essentiel mais cela facilite le passage à l'acte.

**N'attendez pas d'en avoir besoin pour apporter votre contribution !
Rejoignez le SNUipp 24.**

Consignes syndicales

Aide perso

Le SNUipp24, non signataire de l'accord sur l'Aide Personnalisée, rappelle son opposition à cette réforme qui n'apporte pas vraiment de solution aux difficultés des élèves. Le statu quo n'est pas possible.

LPC

Pour le SNUipp-FSU, il est urgent de revenir à des principes simples et lisibles en matière d'évaluation des élèves. Les enseignants ont avant tout besoin d'outils pédagogiques et non de dispositifs d'attestation qui se transforment en véritables usines à cases.

Direction d'école

« Je réponds quand j'ai le temps :
Je me consacre aux activités pédagogiques en lien avec les élèves et au travail relationnel, indispensable auprès des familles.
Le reste attendra : Enquêtes multiples, listings à fournir, demandes administratives, ne seront pas prioritaires ».

108 heures

Nous vous appelons à ne pas remettre les données de vos tableaux récapitulatifs des heures que vous avez effectuées.

Non remplacement

En cas de non remplacement, le SNUipp24 rappelle sa consigne : demander dès que possible aux familles de garder leur enfant, c'est à dire dès le premier ou le deuxième jour, en expliquant les raisons .

Service minimum d'accueil

Afin de faire échouer ce dispositif qui n'a pour seul but de limiter l'exercice du droit de grève nous vous demandons de tous renvoyer votre déclaration d'intention en cas de grève que vous décidiez de la faire ou non.

